

DISCOURS DE MONSIEUR JEAN JACQUES BOUYA, A L'OCCASION DU  
LANCEMENT DES TRAVAUX DU CENTRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE  
BRAZZAVILLE A MANDIELE (ZONE DE MALOUKOU)

Maloukou, 7 août 2012

Dans sa vision de développement, portée par *Le Chemin d'avenir*, le Président de la République a opté pour la création des zones industrielles et commerciales, chacune en fonction des potentialités spécifiques à leur lieu d'implantation.

Il s'agit, pour lui, de rendre notre économie plus attractive, plus dynamique et plus compétitive, d'organiser la production de biens et de services sur une grande échelle, d'impulser les exportations et d'offrir aux collectivités des possibilités et opportunités d'emploi, pour lutter contre le désœuvrement, le chômage et bien d'autres maux,

Ainsi, notre pays, qui œuvre inlassablement pour son développement économique, se donne progressivement les moyens de diversifier ses sources de revenus, le souci étant de juguler la dépendance uni sectorielle du pétrole.

Dans cette optique, une zone industrielle et commerciale est en création ici, à Mandiélé-Maloukou, une localité de la sous-préfecture d'Ignié, à une trentaine de kilomètres de la route nationale N°2, dans cette partie du département du Pool, arrosée par le majestueux fleuve Congo.

Projet majeur et intégrateur, le chantier de la zone commerciale et industrielle de Maloukou Tréchet consistera en la construction de plusieurs structures aussi complémentaires les unes que les autres.

Il se réalisera en trois phases :

Dans la première phase seront construits seize usines, une centrale frigorifique et quatre magasins généraux qui serviront à l'écoulement de la production industrielle. Rassemblant des unités industrielles par branches d'activités, la zone sera composée de lots individuels, occupant entre **22 mille et 43 mille 491 mètres carrés**.

Une zone contigüe de 100 mille mètres carrés sera réservée pour l'expansion future de l'activité, tandis qu'une autre, dite d'appui, de **89 mille 236 mètres carrés** regroupera les activités liées à la fourniture d'électricité et d'eau.

Seront également érigés une sous-station d'électricité, une station d'épuration d'eau et des effluents avant leur rejet dans la nature, un espace de **71 mille 972 mètres carrés** affecté au parking et aux manœuvres des camions. C'est la deuxième phase du projet.

La zone administrative, d'une superficie de 28 mille mètres carrés, et la zone dite institutionnelle, de **241 mille 667 mètres carrés**, forment la troisième étape du projet.

Elles seront respectivement réservées au contrôle et à la gestion du complexe, ainsi qu'à la construction d'un centre de formation technique et d'un centre commercial, des hébergements, d'un centre de conférences et d'un hélicoptère.

Afin de souscrire aux normes universelles de protection de l'environnement, une zone verte de **248 mille 161 mètres carrés** participera à la séquestration du gaz carbonique, dégagé lors du processus de fabrication.

Du point de vue urbanistique, le complexe est conçu de manière linéaire et expansive.

Ce qui donne lieu à un tracé comportant un plan directeur adapté à répondre aux demandes que pourra éventuellement et inévitablement générer le développement des activités.

La subdivision zonale urbaine donnera un pôle de développement par secteur et un réseau d'infrastructures conçu en fonction des activités industrielles et commerciales.

Ce qui éviterait une installation désordonnée sur le site, dont le risque évident serait une densification urbaine non souhaitée.

Les activités d'importation et d'exportation seront sous-tendues par des structures d'appui logistique, notamment un centre de formation et de perfection de la main-d'œuvre, un port sec et des services de douanes, des centres commerciaux, des hôtels et un centre de convention.

La zone commerciale et industrielle ainsi que ses expansions futures nécessiteront un espace d'installation d'environ **475 hectares**.

Au cours de la première étape, les industries dont les produits sont directement liés aux activités de construction seront mises en place prioritairement.

Le volet commercial concerne essentiellement des magasins de commerce général et une chambre frigorifique, consacrés à la logistique de stockage et à la distribution de produits alimentaires.

Cette étape de mise en place sera suivie d'un plan d'expansion exécuté en trois séquences.

Le tracé urbanistique des zones d'expansion suivra la même structure d'organisation.

Sept plateformes abriteront l'ossature du complexe. Les travaux de ces plateformes, d'une valeur de **17 milliards 655 millions 633 mille 381 francs Cfa**, sont déjà esquissés à **35%** par l'entreprise SGE-C. Des déblais et remblais de l'ordre de **541 mille 583 mètres cube** chacun sont attendus.

La construction des usines est exécutée par la société brésilienne ASPERBRAS, au coût de **500 millions de dollars**.

Le programme prévisionnel de livraison des usines, selon les secteurs, se présente de la manière suivante :

**Mars 2013** : usine de tuiles galvanisées, usine de tubes et tuyaux en PVC, usine de rotomoulage et usine de dalles en béton préfabriqués ;

**Juillet 2013** : usine d'emballage de peinture et de mortier, usine de câbles électriques, usine de peinture et de vernis, usine de galvanisation ainsi que tous les quatre magasins de stockage ;

**Septembre 2013** : usine de métal mécanique, usine de Pivot central et de tours métallique ; usine de mortier et l'usine de produits sanitaires en céramique ;

**Décembre 2013** : industrie de briques céramiques, industrie de tuiles céramiques, industrie de carrelage et de revêtement en céramique, et la Chambre frigorifique.

Toute l'industrie ainsi décrite, s'implantera sur une superficie estimée à **654 mille 273** mètre carrés. Le site sera accessible par deux voies : la bretelle Ignié-Maloukou sur 30km, évaluée à **19 milliards 691 millions 471 mille 121 francs CFA**, et le prolongement de la RN1 entre les villages Yié et Maloukou.

Pour Ingié-Maloukou confié à SGE-C, la largeur de la chaussée est de 9m plus 2m d'accotement monocouche, avec une chaussée de 30cm en couche de fondation, 20cm de sol-ciment en couche de base et une couche de roulement bicouche.

La bretelle Yié-Maloukou quant à elle, exécutée par la société **China state Construction Engenering Corporation (CSCEC)**, obéit au même gabarit que la RN1 c'est-à-dire, des profils en travers comprenant 4 voies de 3mètres chacune, 2 par sens de circulation, séparée par une bande centrale de 0,30mètres et 2 accotements revêtus de 1,25 mètres, soit une plateforme de 15m.

Le village de Maloukou sera délocalisé et modernisé, par une main experte, la société israélienne AB-Construction, la même qui a construit les nouveaux villages agricoles de Nkouo et d'Imvouba.

## **Mesdames et messieurs,**

En lançant la construction de la zone industrielle et commerciale de Maloukou Tréchet, l'objectif du Président de la République est de faire de Maloukou Tréchet un agglomérat d'échanges et de transactions économiques, de négoce et d'affaires.

Le complexe industriel et commercial répondra aux besoins de la population locale et exportera le surplus de la production vers les espaces de la sous-région.

Dans le souci de rendre dynamique, palpable l'intégration économique, la zone de Maloukou communiquera avec la République Démocratique du Congo et la RCA, à travers un Port moderne qui côtoiera, en aval, un pont route-rail dont les études sont en cours avec nos partenaires de la Banque africaine de développement (BAD), sous le contrôle de la CEEAC.

En plus de l'arsenal industriel qui s'installe progressivement, le site accueillera:

- 68 maisons d'habitations ;
- 180 logements pour exploitants ;
- des bureaux techniques ;
- une infirmerie ;
- un réfectoire avec cuisine industrielle ;
- une boulangerie ;
- un atelier mécanique pour engins lourds et camions usuels.

Autant d'activités, autant d'ingénierie mobilisant des corps de métiers aussi multiples que variés qui mobiliseront à terme, **10 000 emplois**.

Travaillent déjà sur ce vaste chantier, 15 Brésiliens dont 7 ingénieurs civils ; 1 ingénieur mécanique ; 2 designers ; 3 équipes de topographie ; 2 équipes pour le laboratoire des sols et du béton, auxquels s'ajoutent 505 Congolais dont 1 ingénieur agronome ; 1 ingénieur mécanique ; 3 traducteurs ; 1 médecin généraliste ; une infirmière ; 380 ouvriers ; 18 surveillants ; 4 équipes de cuisiniers ; 6 équipes d'entretien.

**Mesdames et messieurs,**

D'aussi loin que je me souviens, observant le cheminement de l'humanité et le cours des choses, l'histoire n'avance jamais par hasard.

Elle a certainement sa logique propre, une logique couramment imprévisible et même imperturbable.

Mais, si rêver c'est informer et féconder l'avenir, pour emprunter sa boutade à Gérard Neveu, ce poète français et émule communiste, alors Denis Sassou N'Gusso est en train de dessiner l'avenir qu'il a tant rêvé pour son pays.

Déroulant pour le plus grand bien de son peuple, les espérances qu'il attend de lui, le président de la République nous rappelle, qu'un laboureur qui prépare sa butte, n'est jamais surpris à la prochaine saison.

La prochaine saison, c'est bien-sûr dans quelque 16 mois, le temps que durera le chantier.

Un temps qui, aux yeux de quelques brillants esprits, paraîtra sans doute long.  
Alors qu'il nous faut, justement, nous hâter lentement.

**Mesdames et messieurs,**

Honoré de Balzac, romancier, dramaturge, critique littéraire et d'art, essayiste à la foi, journaliste et même imprimeur, travailleur forcené, du haut de ces 91 œuvres littéraires, faisant la synthèse de ses aventures livresques et, les rapprochant de l'industrie, posait un postulat qui reste d'une actualité indépassable et impérissable.

Honoré de Balzac donc disait, je cite :

*« Les grandes acquisitions de l'industrie et de l'intelligence se sont faites avec une excessive lenteur et par des agrégations inaperçues, absolument comme procède la nature. Pour arriver à leur perfection, l'écriture, le langage peut-être... ont eu les mêmes tâtonnements que la typographie et la papeterie ».* Fin de citation.

Je vous remercie!